

## Décision dans la procédure d'opposition n° 6647

*Opposante, MAZZINI MODA S.p.A.* via Sinigogola, 6, San Donato in Poggio, IT-50028 Tavarnelle Val di Pesa (Firenze), enregistrement international n° 667 237 «Mazzini» (fig.) contre *Défenderesse ANTARI RACHID*, Immeuble 12 Appt 43, Projet Hassan II Hay Mohammadi, MA – Casablanca, enregistrement international n° 801 979 «MAZZINI»

Le 7 avril 2004, l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle a décidé ce qui suit:

1. La défenderesse est exclue de la procédure.
2. L'opposition n° 6647 à l'encontre de l'enregistrement international n° 801 979 «MAZZINI» est admise pour tous les produits désignés.
3. Après l'entrée en force de la présente décision, la protection de l'enregistrement international attaqué sera définitivement refusée sur le territoire suisse.
4. La taxe d'opposition de 800 francs reste acquise à l'Institut.
5. Il est mis à la charge de la défenderesse le paiement à l'opposante d'une somme de 1800 francs à titre de dépens et de remboursement de la taxe d'opposition.
6. La présente décision est notifiée aux parties, par publication dans la Feuille fédérale à la défenderesse.

### *Voies de droit*

La présente décision peut être attaquée par voie de recours dans les 30 jours à dater de sa notification, devant la Commission de recours en matière de propriété intellectuelle, Einsteinstrasse 2, 3003 Berne. Les mémoires de recours doivent être présentés en trois exemplaires et la présente décision doit y être jointe.

7 avril 2004

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle:

Division des marques

## Décision dans la procédure d'opposition n° 6647

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2004
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	15
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	20.04.2004
Date	
Data	
Seite	1678-1678
Page	
Pagina	
Ref. No	10 137 549

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.